



## AVIS

OBJET: Règlement complémentaire sur la circulation routière concernant la limitation de tonnage dans la rue des Templiers

Il est porté à la connaissance de chacun que le Conseil communal, lors de sa séance du 26 septembre 2023, a approuvé le règlement complémentaire de circulation routière concernant la limitation de tonnage (5.5T) dans la rue des Templiers.

Ledit règlement est publié sur le site de la Ville [www.wavre.be](http://www.wavre.be).

Wavre, le 12 octobre 2023

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

Anne MASSON